

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique
Office National Des Œuvres Universitaires
Direction Des Œuvres Universitaires Tizi-Ouzou-Hasnaoua

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 0 004 1501 50790 54

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/DOUH/2027
RELATIF AU TRANSPORT UNIVERSITAIRE POUR L'ANNEE 2027

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des œuvres universitaires Tizi-Ouzou Hasnaoua informe l'ensemble des candidats et les soumissionnaires dans le cadre de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/DOUH/2027 relatif au transport universitaires pour l'année 2027 inséré dans le BOMOP, la presse électronique et dans le quotidien en langue arabe الراي الحر en date du 27.07.2026 et en langue française **compétition** en date du 28.07.2026 que le marché a été attribués provisoirement à :

Lot N°	Etablissement Ou Personne Attributaire	Note Technique	Montant		Immatriculation fiscale	Année d'exécution	Observation
			Minimum	Maximum			
01	EPE SPA ALDJAMIA LINAKL OUA EL KHADAMET	60/80	35 985 600.00	39 984 000.00	002116105019075	Année 2027 renouvelable Quatre fois	Offre unique
02		60/80	38 984 400.00	43 316 000.00			Offre unique
03		60/80	35 985 600.00	39 984 000.00			Offre unique
04		59.33/80	38 984 400.00	43 316 000.00			Offre unique
05		58.66/80	40 376 700.00	44 863 000.00			Moins disant
06		60/80	35 985 600.00	39 984 000.00			Moins disant
07		60/80	36 585 360.00	40 650 400.00			Offre unique
08		60/80	31 358 880.00	34 843 200.00			Moins disant
09		60/80	39 198 600.00	43 554 000.00			Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , tout soumissionnaire contestant le choix opéré dans les lots indiqués ci-dessus par le service contractant peut présenter un recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics, auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sis 11 chemin DOUDOU MOKHTAR ALGER. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Le service contractant invite tout les candidats et les soumissionnaires non retenus, qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, à se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit